



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une journée qui restera gravée dans la mémoire de nos jeunes élus. Le mercredi 4 Avril à 9h ils prenaient place dans le TGV en direction de Paris pour répondre à l'invitation de la sénatrice de l'Isère, **Frédérique Puissat** qui les attendait en début d'après-midi pour une visite inoubliable : le Palais du Luxembourg, lieu mythique où siège le Sénat. Après un pique-nique dans les jardins du Luxembourg les portes se sont ouvertes.

En compagnie de leur hôte les enfants ont découvert l'hémicycle et la grande bibliothèque, assisté à la séance des « questions au gouvernement », et rencontré de nombreux élus. Un parcours « d'initiation institutionnelle » souhaité et encadré par **Isabelle Micaud, Cathy Tremouilhac et Lydia Personne**, toutes les trois élues en charge du CME.



> VIE SCOLAIRE

Ce sont deux découvertes, que les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont fait en se rendant à Saint Etienne. Tout d'abord au Musée de la Mine Couriot : les enfants, à bord du train de la mine, ont parcouru la galerie souterraine reconstituée, donnant la sensation d'être descendus à 700m sous le sol. L'occasion de découvrir l'environnement de travail des mineurs dont la « **salle des pendus** » où chacun d'entre eux, par des chaînes accrochées à leur banc, suspendait leurs effets personnels.



Le voyage s'est poursuivi au planétarium et, grâce au film projeté sur la coupole, les enfants ont eu la tête dans les étoiles. Ils ont, entre autres, appris que « **Pluton** » était une planète naine, ainsi que « **Makémaké** », deux planètes plus petites que les 8 autres constituant le système solaire. Ce voyage scolaire a été réalisé grâce au concours financier du Sou des Écoles et de la coopérative scolaire. Une journée riche d'enseignements.

> VIE MUNICIPALE

Au-delà des épisodes de sécheresse liés aux effets du réchauffement climatique, l'enjeu de l'eau doit être pris en considération de façon plus durable. Sans attendre les contraintes, il est donc essentiel de mettre en place un ensemble de **mesures préventives**. Dans l'ensemble des bâtiments publics, des réducteurs de débit d'eau (*mousseurs*) vont être installés permettant **jusqu'à 50 % d'économie** sur les volumes, et l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluies est envisagée dans le cadre des travaux de réhabilitation du préau de l'école.



Les massifs de fleurs et les jardinières vont être revisités. C'est dans cet esprit que le massif devant l'école a été entièrement refait par **Romain Laurencin**, en charge du service technique de la commune.

L'essentiel de cet ouvrage a été réalisé avec des plantes **peu énergivores en eau**. Maitriser les consommations, utiliser des végétaux adaptés, limiter les espaces fleuris et récupérer les eaux de pluie, sont **les quatre axes** choisis par la municipalité pour contribuer à l'effort collectif en lien à la raréfaction de nos ressources en eau.

> VIE ASSOCIATIVE

Le Club des Blés d'Or réunit en son sein plus de 90 adhérents. Ces derniers, venant de différentes communes voisines, se retrouvent tous les mardis après-midis à la salle des fêtes du village. Pétanque, belote, scrabble, ateliers créatifs sont au programme. De nombreuses manifestations sont aussi programmées tout au long de l'année grâce à une équipe dirigeante dynamique.



Trésorière de l'association durant 12 ans, longtemps bénévole à la bibliothèque de Sardieu, son sourire et sa gentillesse faisaient d'elle une personne appréciée de tous. **Madame Camille Bechet** s'est éteinte ce dimanche 23 Avril 2023, elle laissera un grand vide dans le village. Une belle personne nous a quitté.

> VIE LOCALE

Depuis trois ans, la municipalité a mis en place de nombreuses mesures en lien à la propreté du village. Balayage des rues, démoussage des trottoirs et entretien régulier autour des points de tri. Si la majeure partie d'entre nous respecte notre cadre de vie, une minorité continue, elle, à déposer ses déchets en périphérie des bacs et utilise les conteneurs gris initialement prévus pour accueillir ponctuellement des déchets ménagers comme déchèterie. Ces incivilités, comme d'autres, vont amener la municipalité à prendre des mesures non souhaitées initialement, mais aujourd'hui rendues incontournables comme la vidéo protection et une police municipale pluricommunale.



Info sur les déchets : Pourquoi trier ?

Les déchets collectés tous les 15 jours dans nos poubelles sont enfouis. A chaque tonne enfouie, un impôt est prélevé par l'état. La volonté de ce dernier étant de supprimer l'enfouissement, une très forte augmentation de cet impôt est prévue. Alors si nous ne voulons pas payer plus, il faut trier plus. Ce n'est que collectivement que nous arriverons à trouver le bon équilibre face au fléau des déchets. À ce jour, le coût d'une tonne de déchets triés est de 45 €, celui d'une tonne de déchets non triés 140 €.

A nous de jouer ...

AGENDA

Samedi 3 Juin 2023 - «La fête au village»

Organisée par Music Game Electro, Barbecue, Pétanque, Voitures anciennes, Jambon à la broche !

De 10 h à minuit sur la base de loisirs, entrée gratuite, buvette.

Vendredi 9 Juin 2023

Conseil municipal à 20h15, salle des mariages.

Vendredi 16 Juin 2023

Fête de l'école à 18 h. Ouvert à tous, buvette.

Dimanche 18 Juin 2023

Commémoration - Appel du Général de Gaulle

9h30 au monument aux morts, organisée par l'AACS.

Mardi 20 Juin 2023

Permanence « Aides numériques » sur rdv/mairie.

À NOTER

Route de Chatenay coupée.

Alors que seules des coupures occasionnelles de voirie avaient été annoncées, c'est le 24 Avril et sans avertissement préalable que cette information est parvenue en mairie.

A l'heure où est écrit ce texte, l'arrêté de fermeture de route souhaité pour le 2 mai a été refusé par le maire, en attente de la mise en place de solutions limitant l'augmentation du flux de circulation dans le quartier de Poinponnier et sur les chemins de la plaine. Depuis de nombreux mois la municipalité, même si elle approuve pleinement les travaux de sécurisation de la RD519, veille à ce que la sécurité routière sur les voiries communales concernées soit assurée.

Contact MAIRIE

Mairie de SARDIEU

131 Chemin Neuf
38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69

Mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Site web : www.sardieu.net

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Pour l'information d'urgence utilisez l'application gratuite « Panneau Pocket »